



Le jeudi 28 janvier 2021

**Monsieur le DASEN Mesdames et
Messieurs les membres du CTSD,**

La FSU des Landes souhaite vous alerter sur la situation des établissements scolaires et des écoles. Nous avons conscience de la difficulté à anticiper et avoir une visibilité sur les effets de la pandémie, du fait en particulier des évolutions du virus, mais précisément cela devrait conduire à renforcer le dialogue entre tous les acteurs concernés, à disposer de bilans réels des cas de contamination et des lieux les plus exposés afin de mettre en place les dispositifs les plus efficaces. Aujourd'hui, ces éléments ne sont pas fournis de manière exhaustive par le Ministère de l'Éducation nationale. Or, nous constatons actuellement une augmentation du nombre de cas positifs, tant chez les personnels que chez les élèves sans que véritablement de nouveaux moyens et dispositifs opérationnels soient mis en œuvre pour limiter la contagion et prévenir la circulation du virus. De nombreux personnels exercent en présence d'élèves dont le port du masque ou les gestes barrière sont plus difficiles à faire respecter. Ils et elles ne bénéficient pourtant pas de mesures de protection optimales (personnels des écoles maternelles, accompagnant-es des élèves en situation de handicap, personnels des cantines, enseignant-es d'EPS, ...). Les mesures annoncées par le gouvernement visant à renforcer les mesures contre l'épidémie à l'école mettent à l'index l'Éducation Physique et Sportive. Comment comprendre la décision au début de l'hiver d'interdire les activités dans les espaces couverts alors qu'il ne semble y avoir aucun problème à entasser les élèves en salle de classe ? Vu les conditions météorologiques actuelles, cette décision revient à supprimer purement et simplement l'EPS des enseignements pour les élèves dans beaucoup d'établissements. L'élargissement des plages horaires pour la restauration collective est déjà pratiqué mais nécessiterait le recrutement de personnel supplémentaire, de même que l'augmentation de la fréquence du nettoyage des lieux et du matériel. Les collèges qui accueillent également des adolescents, transmetteurs du virus comme les adultes, n'ont toujours pas l'autorisation de fonctionner avec des groupes sauf exception. Quant aux lycées, l'absence de cadrage national et de travail sur les programmes conduit certaines équipes à rétablir un horaire complet en présentiel pour ne pas risquer de pénaliser les élèves ; certains établissements, notamment dans le privé, ont gardé tous les élèves en présentiel au mépris de la sécurité sanitaire....

La FSU des Landes, au vu des effets du confinement de mars dernier sur les enfants et du bilan sur le creusement des inégalités, a toujours plaidé pour un maintien de l'ouverture des écoles et établissements mais en liant cette dernière à un impératif de sécurité sanitaire. Il faut à la fois protéger les liens sociaux tissés à l'École nécessaires au développement des enfants et préserver la qualité des apprentissages. Permettre aux établissements scolaires et universitaires de fonctionner de manière correcte en cette période est crucial afin de continuer à former au mieux les citoyens de demain. Nous vous demandons qu'une véritable priorité soit accordée au système éducatif et vous soumettons à cet égard un certain nombre de propositions, qui seraient de nature à mieux assurer la sécurité sanitaire, et permettre le plus longtemps possible des conditions d'enseignement les plus favorables aux élèves :

□ Un accès prioritaire à la vaccination pour les personnels exerçant dans les écoles et établissements scolaires qui le souhaitent, notamment les personnels vulnérables et celles et ceux qui exercent en présence des élèves et ne bénéficient pas de mesures de protection optimales (personnels des écoles maternelles, accompagnant-es des élèves en situation de handicap, personnels territoriaux notamment dans les cantines, surveillant-es ...).

□ Une campagne massive de tests PCR de façon à isoler rapidement les cas positifs, notamment aux variants plus contagieux et endiguer les chaînes de contaminations. Pour plus d'efficacité et de facilité, ces tests doivent être effectués sur site par des équipes mobiles.

□ Un équipement en masques chirurgicaux à usage unique pour les personnels comme pour les élèves, compatibles avec le niveau de contagiosité du virus, de façon à garantir à tous-tes une protection conforme aux préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique. Des disponibilités en masque FFP2 pour les personnels en situation à risque plus importante.

□ Une harmonisation des règles relatives à l'isolement des cas contacts. Le président du conseil scientifique a récemment préconisé de renforcer ces règles dans l'Éducation Nationale (isolement à partir d'un cas positif et non plus trois, règle d'ailleurs, très inégalement appliquée).

□ Une harmonisation de la règle de fermeture des écoles et établissements scolaires en cas de foyer. L'appréciation de la situation est aujourd'hui laissée aux autorités locales, chargées d'évaluer le risque sanitaire en fonction des cas. Cela a pour effet d'entraîner une cacophonie avec des situations disparates d'un département ou d'une académie à l'autre et une forte inquiétude dans la communauté scolaire, des parents d'élèves aux personnels.

□ L'accélération de la mise en place des dispositifs permettant d'améliorer l'aération des salles : la dernière mise à jour du protocole sanitaire recommande, pour la première fois en 10 mois, l'utilisation de détecteurs de CO2 dans les cantines, c'est un premier pas qu'il convient de généraliser aux différents lieux des établissements scolaires.

□ Un travail avec les collectivités territoriales sur les possibilités d'attribution de locaux supplémentaires permettant d'accueillir dans de meilleures conditions les élèves et étudiant-es.

□ Des dotations budgétaires augmentées permettant l'embauche de personnel et l'achat d'équipements de protection sanitaire.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le DASEN, nous tirons un signal d'alarme. La santé des élèves et des personnels est un enjeu fort de santé publique car elle concerne des millions de personnes susceptibles, si rien n'est engagé pour l'éviter, de propager très rapidement le virus à l'ensemble de la société, avec au-delà du coût humain, un coût social et économique très supérieur à celui de l'effort à faire en matière de prévention. Avec plus de 100000 élèves contaminés depuis le mois de septembre, selon le décompte parcellaire du ministère de l'Éducation nationale, toujours très inférieur à celui de Santé publique France, ce sont des mesures fortes qui sont attendues aujourd'hui par la FSU.

Dans ce contexte, les prévisions pour la rentrée prochaine ont de quoi inquiéter les personnels.

En collège comme en lycée, les élèves auraient besoin d'un meilleur encadrement pour remédier aux difficultés engendrées par le confinement de mars auxquelles, pour les lycéens, s'ajoutent celles liées aux demi-effectifs.

Le nombre d'élèves dans le 2nd degré va continuer d'augmenter (+481 élèves sont prévus). Dans notre département, 20 ETP supplémentaires sont créés en HSA. Nos voisins créent des postes pour pallier les effets de la crise sanitaire, la France poursuit sa politique d'épuisement des personnels.... Cherchez l'erreur !

En collège, ce sont 282 élèves de plus que la prévision 2020 qui sont attendus et 141 par rapport au constat, en divisions ordinaires. Pour accueillir ces élèves, 17 divisions ordinaires supplémentaires sont prévues (seulement 4 par rapport au constat). Ainsi, dans certains collèges la tension sur les effectifs est d'ores et déjà un sujet d'inquiétude, surtout quand il faut anticiper l'inclusion. En ULIS ce sont 33 élèves de plus par rapport au constat qui sont attendus et 107 par rapport à la prévision de 2020. De nombreux dispositifs du département ont déjà des effectifs au-delà du seuil de 10 élèves, ce que la FSU dénonce depuis longtemps. Des Unités supplémentaires vont être ouvertes et nous souhaitons en connaître la localisation pour une meilleure lisibilité de la préparation de rentrée. En CTA, Mme la Rectrice a indiqué que les moyens supplémentaires destinés à améliorer les conditions d'inclusion, à défaut de la double inscription pourtant prévue par la loi, seraient attribués dès à présent et non lors des mesures d'ajustement. Nous espérons que l'attribution de ces moyens se fera de façon transparente.

En lycée, l'observation des prévisions depuis 2018 montre clairement que dans notre département la réforme s'est installée sur des années creuses en effectifs avec une augmentation de ceux-ci qui se profile à l'horizon 2021 et pour les années suivantes. Or nos établissements, pour beaucoup d'entre eux, craquent déjà. L'installation de la réforme a été à l'origine d'une baisse importante de la dotation du département dans les lycées : depuis 2018 415.1 heures perdues alors qu'il y a dans le même temps 5 divisions supplémentaires. Le H/E, prévu à 1,38 pour la rentrée 2021 n'a jamais été aussi bas depuis la préparation de la rentrée 2018, signe que les conditions d'enseignement se dégradent.

La moyenne des indicateurs que sont le E/D et le H/E cache des disparités importantes et le lycée de Tyrosse est celui dans lequel ces deux indicateurs sont les moins bons. Partout dans le département, les divisions prévues avec plus de 34 élèves ne sont pas rares alors que la réforme ne donne plus les moyens pour les effectifs allégés, les heures d'accompagnement personnalisé.

Pour finir, nous souhaitons attirer l'attention de ce CTSD sur la situation particulière des assistants d'éducation et assistants pédagogiques. Ces derniers se sont largement mobilisés dans le département lors des dernières journées d'action, afin d'alerter sur la précarité de leur emploi, l'invisibilité de la multitude de leurs missions trop souvent réduite à l'exercice de la surveillance, la faiblesse de leur rémunération, l'insuffisance de leur formation et de leurs perspectives professionnelles. Il est temps que l'administration prenne conscience que ces postes ont évolué et réfléchisse à des évolutions.

Veillez croire, Monsieur le DASEN, en notre profond attachement au service public d'éducation

Pour la délégation FSU